

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET 2026 :

Le Département reste
maître de son destin



Les 4 et 5 décembre prochains, le Président Jean-Pierre Barbier soumettra à l'Assemblée départementale le budget prévisionnel 2026, d'un montant de 1,7 milliard d'euros. Malgré un contexte incertain et des recettes contraintes, alors qu'à l'échelle nationale, le Projet de Loi de Finances (PLF) n'a pas encore été adopté, ce budget permettra au Département de rester maître de son destin, pour à la fois assurer ses missions de solidarité auprès des plus fragiles, en leur consacrant près de 60 % de son budget de fonctionnement, et maintenir ses priorités en matière de santé, de sécurité, de mobilités, d'éducation.

La Majorité départementale « Pour l'Isère » tiendra ses engagements et adaptera ses dispositifs et ses politiques face aux contraintes financières, afin de continuer à préparer l'avenir des Iséroises et des Isérois avec sérieux et prudence. La collectivité continuera d'investir en 2026, en conservant un budget d'investissement important, à hauteur de 375 M€ : un signal fort adressé aux communes, aux intercommunalités mais aussi aux petites et moyennes entreprises, dont l'activité bénéficie de la commande publique.

« Cette année encore, construire un budget est un exercice d'équilibriste, avec l'augmentation plus rapide de nos dépenses que de nos recettes : nous devons à la fois faire face à de fortes hausses des dépenses sociales et à la fois tenir nos engagements, à la fois maîtriser notre endettement et à la fois conserver des marges de manœuvre. L'enjeu est de taille : maintenir nos priorités, continuer de soutenir nos dispositifs volontaristes, respecter nos engagements auprès de nos partenaires, mais aussi pouvoir être au rendez-vous en cas de coups durs imprévisibles. Grâce à une grande prudence et à une gestion toujours responsable, nous restons un des Départements les moins endettés et les mieux gérés de France. Notre Majorité présentera à l'Assemblée un budget qui permettra au Département de rester maître de son destin. Cette année encore, nous serons en capacité de maintenir nos engagements auprès des plus fragiles - personnes âgées, personnes handicapées, allocataires du RSA et protection de l'enfance -, auprès des familles, avec le maintien du 2 € dans les cantines des collèges publics, avec les entreprises et les collectivités, avec le maintien de l'aide aux communes et intercommunalités à hauteur de 82 M€ par an, avec les agriculteurs, avec le maintien des 10 M€ par an de soutien. Le Département continuera d'être aux côtés des Isérois. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Sommaire :

PROTEGER LES PLUS FRAGILES, SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES ET LA SANTE DES ISEROIS	p.3
REFORCER LA SECURITE EN ISERE	p.4
CHANTIERS : TENIR LES ENGAGEMENTS ET S'ADAPTER	p.5
OPTIMISER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	p.5

SOUTENIR LA SANTE DES ISEROIS, LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES, PROTEGER LES PLUS FRAGILES

Chef de file des solidarités humaines, le Département consacre 58 % de son budget de fonctionnement aux plus fragiles - personnes âgées, personnes en situation de handicap, allocataires du RSA et protection de l'enfance, soit 775 M€ (+ 4,5 % de BP à BP). La collectivité accompagne ainsi les Isérois dans toutes les étapes de leur vie, de la petite enfance au grand âge.

Le Département ne se contente pas de verser des aides sociales. Il exige de ses partenaires l'optimisation des subventions pour que chaque euro dépensé soit bien utilisé pour les missions confiées. Il développe la prévention et soutient les initiatives innovantes pour toujours mieux répondre au plus proche des besoins des Isérois, que ce soit en faveur du retour à l'emploi des allocataires RSA, de la protection contre les violences conjugales et familiales ou encore en faveur de l'accompagnement des personnes âgées. Afin de prévenir la perte d'autonomie chez les personnes vieillissantes, il a ainsi développé avec le CHU Grenoble Alpes et La Poste une application innovante, Digicope, un autodépistage qui permet aux personnes de plus de 60 ans de repérer leurs fragilités et d'agir pour retarder une possible perte d'autonomie.

Malgré la forte hausse du coût des denrées, la Majorité continue de soutenir le pouvoir d'achat des familles, en maintenant pour la 5^{ème} année consécutive la cantine au tarif unique de 2 euros dans les 97 collèges publics isérois, pour les 37 800 repas servis chaque jour. Le Département prend ainsi à sa charge 75 % du coût du repas qui est estimé à près de 8 €. C'est un engagement fort chiffré en 2026 à 9 M€. Un tarif bas pour les familles, pour une qualité dans l'assiette toujours supérieure, puisque le Département poursuit son engagement du 100 % local ou bio

d'ici à 2028 dans les cantines des collèges, afin de soutenir l'agriculture locale et les circuits courts, ainsi que la qualité et la fraîcheur d'une alimentation saine pour les collégiens. Dans ses 8 cuisines mutualisées (qui desservent 70 collèges), le cap des 63 % d'achats locaux ou bio est déjà dépassé !

Cette année, le Département continue aussi d'abonder la carte Tattoo, gratuite, en donnant accès à 60 € de réduction pour une inscription à l'année à une activité culturelle, artistique ou sportive pour tous les collégiens isérois du public, comme du privé.

Enfin, le Département maintient, de manière volontariste, son dispositif Isère Santé en faveur de l'installation de médecins, de dentistes et d'infirmiers en pratique avancée en Isère, afin de donner à tous les Isérois un meilleur accès aux soins, quel que soit leur lieu de vie. Jusqu'ici, le Département a soutenu l'installation de 177 médecins. Douze infirmiers en pratique avancée et 5 dentistes ont bénéficié de bourses d'études depuis l'élargissement du dispositif fin 2023 (Isère médecins devenant Isère santé).

REFORCER LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

Afin d'assurer aux usagers une circulation optimale en toute sécurité en Isère, la collectivité poursuit la modernisation et la sécurisation des 4 701 km de routes départementales (dont 1000 km à plus de 800 m d'altitude) et 5600 ouvrages d'art, avec un budget d'investissement de 110 M€. Ce budget compte notamment la poursuite des travaux de sécurisation de la RD 1075 dans le Trièves, la reconstruction du pont de Brignoud, victime d'un incendie criminel il y a 4 ans, et celui de Gavet en Oisans, les études pour le franchissement du Rhône dans le Nord Isère, ainsi que les études lancées suite à l'éboulement de La Rivière.

S'agissant de la sécurité civile, le Département est le premier financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38), dont il maintient les budgets. 70 M€ seront consacrés en 2026 à la sécurité, à destination des sapeurs-pompiers, des associations de sécurité civile et des communes pour la mise en place de la vidéoprotection.

La sécurité des Isérois passe également par la souveraineté alimentaire et la qualité de l'alimentation. Le Département maintient son aide à l'agriculture iséroise à hauteur de 10 M€, notamment pour la soutenir face aux défis du changement climatique, pour soutenir l'essor de la méthanisation agricole ou encore le Pôle agroalimentaire avec 2 170 produits locaux portant la marque ISHERE, gage de qualité, de proximité et de juste rémunération des agriculteurs. La collectivité continue également de soutenir la modernisation de l'abattoir du Fontanil, et permet, grâce à son laboratoire vétérinaire, d'assurer le suivi sanitaire des élevages isérois. Il poursuit son dispositif Isère Véto pour soutenir l'installation de vétérinaires ruraux en Isère, ayant notamment permis 6 installations depuis l'adoption du dispositif en 2022.

CHANTIERS : TENIR LES ENGAGEMENTS ET S'ADAPTER

Avec un montant de 375 M€, les investissements du Département restent élevés et sont maîtrisés. Les engagements sont tenus. Le Département poursuit les chantiers et travaux engagés, les projets prioritaires, tout en adaptant le calendrier des projets à venir. La collectivité fera mais sur un temps plus long.

Le Département reste ainsi le premier partenaire des communes et intercommunalités. Il conserve en effet son aide volontariste aux communes et intercommunalités durant les 2 prochaines années, afin de soutenir leurs projets : les rénovations d'écoles, la sécurisation de voiries, la construction d'équipements sportifs ou culturels, les aménagements des centres-bourgs permettant de maintenir les commerces de proximité, ou encore la création d'îlots de fraîcheur, grâce au plan « Un arbre un habitant ». Un enjeu d'équité territoriale, de soutien aux communes, quelle que soit leur taille, de maintien du dynamisme et de préservation de la commande publique, essentielle à la vitalité des entreprises et à l'emploi local.

Malgré les contraintes économiques, le Département poursuit l'objectif, qu'il s'est fixé depuis 2015, de rénover tous ses bâtiments, qui représentent une surface globale de 1 million de m³, en améliorant performances thermiques et accessibilité. Il a terminé la construction du nouveau collège François Truffaut de l'Isle d'Abeau, ainsi que la rénovation de l'Hôtel du Département. Il lancera bientôt ceux de la nouvelle Maison du Département à La Côte Saint-André. Il a déjà rénové les 2/3 de ses centres d'entretien routier et continue la rénovation de ses collèges, avec plus de 500 M€ d'investissement d'ici à 2028. Le Département poursuit la création de cours oasis dans les cours de récréation pour permettre plus de fraîcheur dans tous les collèges le nécessitant. De meilleures conditions d'apprentissage et des bâtiments plus pérennes pour nos collégiens. Et des réductions importantes des factures énergétiques pour le Département.

Dans la continuité, le budget d'investissement 2026 permettra d'achever le chantier exceptionnel du déploiement de la fibre optique mené par le Département. Il permettra aussi, de poursuivre les travaux de création du 12^e musée départemental à Vienne et le projet de création des réserves muséales mutualisées à Saint-Martin d'Hères. Le Département continue ainsi, d'ouvrir la culture au plus grand nombre, avec le maintien de la gratuité de ses 11 musées départementaux et le soutien à de très nombreux festivals, événements culturels et associations.

OPTIMISER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sérieux dans sa gestion et prévoyant, le Département continue ainsi de maîtriser ses propres dépenses de fonctionnement, sans recul du service au public, malgré un contexte contraint.

Ainsi, les dépenses à caractère général (frais de fonctionnement de l'administration générale) de la collectivité baissent de 9 %. Le Département s'appuie aussi sur le choix d'une politique

« ressources humaines » audacieuse, conjuguant performance budgétaire, innovation et engagement humain.

Grâce à tous ses efforts dans l'ensemble de ses politique publiques, le Département reste maître de son destin et maîtrise sa dette.

Même s'il va devoir emprunter en 2026 plus fortement qu'en 2025 (hausse de + 17 %), l'Isère reste un des Départements les moins endettés de France : sa capacité de désendettement est de 2,8 ans contre 11 ans en moyenne pour les Départements de strate équivalente.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr